

# Conseil d'école n°2

mardi 18 mars 2014, 17h00

## Présents

- En qualité de représentants de parents d'élèves titulaires :

Mme IBOUANA

- Enseignantes : Mmes LEVEQUE, CHOUTEAU, LEHAY et VINCELOT, M. LOIR
- DDEN :
- Élu(e) municipale : Mme ROUSSEAU
- Excusés : Mme l'Inspectrice, Mme JABER, Mme ROFFO et Mme ANTOINE

Le prochain et dernier conseil d'école de l'année scolaire 2014/2015 : **lundi 08 juin à 17h00**

*Demande formulée à la Municipalité*

## I- Projet d'école

### ► Les liaisons :

- classe passerelle : le projet mené par Mme VINCELOT avec la crèche l'île aux enfants a commencé.
- Ecole & cinéma : le projet fédérant les GS, CP, CE1 et la clis élémentaire se poursuit, avec en plus cette année des interventions de Mme DELBOS, conseillère pédagogique départementale arts visuels et Mme ESNAULT, médiatrice éducation à l'image et coordinatrice école & cinéma Vienne, pour préparer une exposition « les petites bestioles » au rectorat en juin. A la fin de cette année scolaire, nous irons voir le dernier spectacle « In gino Véritas », avec une rencontre avec la famille Moralès et l'intervention d'un circassien d'une demi-journée par classe. Pour accompagner cela, nous menerons des activités cirque à l'école avec la malette cirque et en classe autour d'albums.
- Album en fête : le vote s'est bien passé et est visible sur le site internet de l'école. Le travail mené par les deux classes de MS/GS et Clis est bientôt terminé et sera exposé à l'ESPE mi-avril. Nous irons voir l'exposition après les vacances de Printemps avec les classes sur le temps scolaire.
- rencontres avec les CP. En plus de la liaison autour du projet « école & cinéma », les GS de Mme JABER participent à des ateliers « écriture » avec les CP de Mme DALIDET, et les GS de M. LOIR à des ateliers phonologiques avec les CP de Mme MASSE.
- Danse et architecture : en partenariat avec l'école des Beaux arts, il s'agit d'un projet

commun partagé par la clis maternelle et la clis élémentaire

- rencontres sportives avec les MS/GS d'Andersen 3 rencontres sportives sont prévues entre les MS/GS de la classe de Mme FRADET et de M. LOIR sur les différents city-stade du quartier autour des jeux dits traditionnels et des relais.

► **L'hygiène** :

- les petits jardiniers : Mme JABER poursuit son projet avec l'UDAF, en partenariat avec la diététicienne de la Municipalité Mme SARDET et la classe de BTS diététique du lycée de Kyoto. Ainsi, les enfants cultivent et cuisinent les légumes de leur potager.
- les affiches de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé
- une progression commune sur les trois années de la maternelle a été élaborée en conseil de cycle fin décembre. Chaque classe, outre différentes activités liées au projet des classes (se laver les mains, se laver le corps sous les douches de la piscine pour les GS...), essaiera de mener une action sur l'hygiène dentaire chaque année.

► **La semaine de la maternelle** : Nous organiserons cette année sous forme de « portes ouvertes » la semaine nationale de l'école maternelle lancée par l'Education Nationale pour rendre explicite les apprentissages et les activités menées à l'école maternelle.

Ainsi, sur différents temps bien précis, et représentatifs des apprentissages dans chaque domaine, nous accueilleront de « à 10 parents, soit pour observer soit pour faire avec nous.

Un emploi du temps permettra à chaque parent désireux de venir assister de s'inscrire.

De 10h30 à 11h00, un temps convivial sera organisé dans la tisanerie avec les parents présents et les enseignants qui ne sont pas de service de récréation.

► **L'aide aux enfants en difficulté**

- suivi rased :

Cette année, il y a et aura plusieurs suivis réalisés par Mme MONNET : un groupe de 4 Moyenne Section, un groupe de 4 Petite Section. M. OUZILLEAU a réalisé plusieurs bilans de développement et observations pour des projets d'orientation ou de suivis extérieurs.

Enfin un enfant de GS sera vraisemblablement suivi par M. BROSSARD dans le cadre du projet-passerelle GS/CP lancé sur la circonscription par Mme l'Inspectrice avec les membres du RASED.

- demande d'AVS :

Après avoir formulé une pré-demande d'AVS pour un enfant de Petite Section, Mme VINCELOT a estimé que cette demande était prématurée. Avec la famille, il a été conclu qu'il fallait à l'enfant une année de plus pour expérimenter, découvrir l'école et être plus autonome. Cette

demande sera donc peut-être formulée l'année prochaine.

Avec l'accord de Mme l'Inspectrice, une AVS accompagnera un enfant de GS jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cet enfant sera donc scolarisé uniquement sur les temps de présence de l'AVS en accord avec la famille et suivant les prescriptions du chirurgien, car cet enfant ne devra absolument pas poser ses pieds par terre après son opération.

– Orientation

Deux demandes d'orientation clis ont été faites avec les familles pour l'année prochaine.

– Suivi AFEV GS/CP

Un « autre » enfant de GS sera suivi par l'AFEV à domicile à raison d'une à deux fois par semaine pour aider l'enfant à se préparer à l'entrée au CP et être suivi les premiers mois pour ne pas décrocher et pour les devoirs.

Pour l'année prochaine, le passage en REP : selon un document intitulé « les mesures-clés » du Ministère de l'Education Nationale :

- la scolarisation des enfants de moins de 3 ans dans chaque réseau
- « Plus de maîtres que de classes ». Il y a déjà un maître en plus à l'école élémentaire. Est-ce prévu aussi pour la maternelle ?
- Du temps pour que les équipes pédagogiques travaillent ensemble
- Volonté forte de stabiliser les équipes
- Projets, actions et pratiques pédagogiques encouragés et accompagnés
- un accueil des parents pour mieux les associer à la vie de l'école
- Des assistants de prévention et de sécurité ?
- Un infirmier scolaire ?

Pour l'instant, nous ne sommes pas en mesure de dire et d'organiser l'année scolaire prochaine par rapport au classement dit REP. Nous ne savons pas non plus si ces mesures clés seront déployées dès la rentrée scolaire 2015 au échelonnées sur plusieurs années ?

En cours et A venir

►L'éclipse

Nous avons projeté l'éclipse sur grand écran à l'aide d'un vidéo projecteur dans la salle de jeu

►L'e carnaval

L'équipe enseignant est très satisfaite de l'organisation du carnaval.

► Le deuxième exercice **évacuation incendie** : il sera organisé le mercredi 22 avril. Cette fois, seuls les adultes seront au courant. Le troisième sera organisé en mai/juin, l'après-midi et pour cette troisième fois, personne ne sera au courant !

► **Un exercice de confinement** : Sera organisé en juin

► **animation BCD** par l'AFEV de 16h00 à 17h30 les mardis et jeudis, pour les enfants sur le temps de la garderie du soir

► **La piscine** (Les Grands et la CLIS) : 5 séances de piscine les jeudis après-midi à partir du 26 mars. 4 parents se sont rendus disponibles pour accompagner les enfants.

L'année prochaine, nous ne souhaiterions plus être programmés la période '4, car nous perdons des créneaux en raison du nettoyage de la piscine.

► Les œufs de la fête du printemps arrivent dans notre jardin : le vendredi 04 avril

► Une production au Carré Bleu du projet mené par les Clis maternelle & élémentaire

► **La découverte des parcs et jardins de Poitiers**

- les mardis du mois de juin : La Roseraie, jardin des plantes, Blossac... à pied ou en bus de ville. Ce sera l'occasion de découvrir les différents parcs et jardins de la ville de Poitiers avec pique-nique.
- Avec le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement, les classes de PS et de PS/MS de Mmes LEHAY et VINCELOT iront au jardin des sens pour des activités liées au goût.

► **La sortie annuelle** de fin d'année : à l'étude

## II- Demande à la Municipalité

Merci à la Municipalité de nous avoir fourni les clés nécessaires à la mise en place du plan VIGIPIRATE en toute simplicité. Ainsi, depuis début février, l'enceinte de l'école est fermée de 8h55 à 16h00. Sur le temps de la garderie du soir, le portail est ouvert mais la salle de la garderie fermée

D'une manière générale, l'équipe pédagogique au sens large du terme souhaite être informée de tous changements dans notre école. Par exemple....

Le nettoyage de la cour de récréation : sera-t-elle nettoyée un jour ?

La cantine : Les tables de la cantine ont été changées. Les anciennes étaient trop lourdes mais

octogonales... ainsi, si nous avions été tenus au courant, nous aurions pu émettre notre avis sur certes des tables plus légères mais surtout octogonales ou de forme arrondies et non pas rectangulaires comme celles qui ont été commandées !

Ainsi, il ne s'agit pas que nous décidions pour tout et pour des domaines qui ne sont pas de nos compétences, mais pour les domaines pédagogiques, même sur le temps péri-scolaires, nous souhaiterions émettre notre avis, même si pour d'autres raisons il ne sera pas suivi.

Ainsi, pour ce même souci de convivialité et de langage, le conseil d'école ne souhaite pas que les claustres soient enlevés.

### La fiche de poste des concierges

J'ai demandé par mail la fiche de poste des concierges de l'école. Mme PINTUREAU m'a répondu qu'elle ne me la fournirait pas mais qu'elle pouvait venir m'expliquer ce que je pouvais leur demander et que de toute façon, chaque demande passera par elle. Je comprends tout à fait mais je persiste, il serait plus aisé dans le fonctionnement que nous soyons au courant sur ce que nous pouvons demander plutôt que de demander si cela est possible d'être demandé !

Mme ROUSSEAU en parlera avec Mme VALOIS-ROUET.

### 2-a : commandes informatiques :

Deux ordinateurs (mais nous préférons un ordinateur portable et un disque dur externe (pour les dossiers et fichiers de Direction) et deux imprimantes ainsi qu'un vidéo-projecteur. Nous souhaitons aussi que toutes les classes soient reliées à internet. Ces demandes correspondent à la mise en œuvre de notre projet d'école.

Enfin, je souhaiterais récupérer 2 souris « vieilles générations » pour pouvoir utiliser les deux ordinateurs donnés par l'élémentaire !

### 2-b : commandes de mobiliers

Nous n'avons pas reçu les commandes de mobiliers ?

### 2-c : Présentation travaux maternelle DAUDET

Une réunion d'information se tiendra le lundi 20 avril à 16h30 en compagnie de Mme ROUXEL, M. MARTIN, M. BARDET, la MJC d'Aliénor d'Aquitaine et moi-même.

Mme ROUSSEAU viendra également.

Lors de cette réunion, je serai particulièrement attentif sur les questions suivantes :

- **réhabilitation de la cour de récréation** avec le souhait que des espaces à différents objectifs et activités soient créés : espaces découvertes et expériences (comme un bac à sable, un potager) espaces moteurs comme des structures pour grimper, sauter,

glisser, s'équilibrer, un coin vélo avec un parcours, un coin ballon ou autres petits matériels, un espace jeux traditionnels (pour permettre aux enfants de reprendre les jeux appris en motricité ou encore jouer à la marelle, l'élastique....) espace détente (des coins calmes pour permettre aux enfants d'avoir des activités calmes comme le graphisme au sol, des maisons pour des jeux d'imitation, des cachettes)

- **les mauvaises odeurs** , problème récurrent
- **l'aménagement** dans la salle de motricité de rangement et de point d'ancrage au plafond
- une douche adulte, une douche enfants à hauteur des adultes,
- une tisanerie ne servant qu'à la pause des adultes et permettant de faire la cuisine avec les enfants en toute commodité avec des casiers pour le personnel de l'école pour la distribution, des panneaux d'affichage éducation nationale, informations municipales, informations aux atsems, informations aux périscolaires, information de l'école
- des veilles dans le dortoir des petits

### III- La coopérative scolaire : gérée par Mme LEHAY

L'excédent nous permet d'envisager une belle sortie de fin d'année, une participation sera néanmoins demandée aux familles.

L'élue présente, Mme IBOUANA, des représentants des parents d'élève nous demande s'il ne serait pas possible de déterminer dès septembre une somme à demander aux familles pour toute l'année. Cela nous semble compliqué. Car il faut distinguer la coopérative scolaire qui n'est pas obligatoire, les 1€ demandés à chaque sortie payante et obligatoire, la photographie scolaire qui n'est pas obligatoire non plus et la sortie de fin d'année qui n'est programmé qu'au début du printemps en fonction de la somme restante.

Néanmoins, nous penserons à préciser aux parents lors des réunions d'accueil en juin des « futurs parents », générale en septembre et dans chaque classe une idée approximative 15€ pour la coopérative, 15 € pour la photographie, 10 € pour les sorties.

### IV- L'année prochaine

#### Projet Educaif D Territorial ?

?

## V- Les festivités de fin d'année

Le spectacle de la chorale : mardi 02 juin à la salle des Castors. Nous envisageons de faire un moment convivial après (goûter). La demande a été envoyée, je n'ai pas de réponse à ce jour

La fête de l'école mardi 30 juin, une demande de prêt de matériel a été envoyée, je n'ai pas de réponse à ce jour. La convention d'utilisation des locaux scolaires sera envoyée à la suite de ce conseil d'école.

Président :

LOIR Gaël

Secrétaire